

7 RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

Dans le cadre du suivi des programmes européens, chaque État membre soumet à la Commission européenne à partir de 2016 et jusqu'en 2023, un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) des programmes européens. C'est dans ce cadre que le RAMO 2017 du programme opérationnel (PO) Limousin FEDER-FSE présente un bilan de l'année 2016, deuxième année de mise en œuvre des fonds européens sur la nouvelle période de programmation 2014-2020.

1. Rappel du contexte

Les politiques de l'UE ont pour objectif commun de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la **Stratégie Europe 2020** et faire face aux grands défis de l'Union. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 états membres pour 7 ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève 960 Mds€.

Les Etats membres mettent en œuvre certaines de ces politiques au travers de **4 fonds européens structurels et d'investissement** : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).

Des programmes nationaux, régionaux, interrégionaux ou transfrontaliers définissent la manière dont ces fonds seront utilisés sur les territoires.

Au 1^{er} janvier 2016, la région Limousin a été fusionnée avec les régions Aquitaine et Poitou-Charentes (loi relative à la délimitation des régions du 16 janvier 2015). Ces trois anciennes régions sont regroupées dorénavant au sein d'une seule et unique collectivité territoriale : la **Région Nouvelle-Aquitaine** qui exerce désormais la responsabilité de l'autorité de gestion de **six programmes européens** (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du PO national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds €.

Tout au long de l'année 2016, la réorganisation des services, la réflexion sur les nouvelles politiques régionales ainsi que le vote du budget primitif ont constitué les chantiers majeurs de la nouvelle région : une organisation administrative commune et un rapprochement des différents modes de gestion qui s'articulent avec une territorialisation maintenue des programmes opérationnels jusqu'à leur terme.

2. Suivi du programme opérationnel Limousin FEDER-FSE 2014-2020

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER/FSE 2014-2020 de la Région Limousin a été adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne. Doté de 144,6 M€ dont 125,5 M€ pour le FEDER et 19,1 M€ pour le FSE. Au vu des besoins identifiés sur le territoire, le PO FEDER-FSE présente une architecture en **six axes prioritaires**. Deux autres axes sont dédiés à l'assistance technique.

- **Axe 1** : Economie innovante
- **Axe 2** : Transition vers une économie décarbonée
- **Axe 3** : Aménagements et usages numériques
- **Axe 4** : Compétences et savoir-faire (FSE)
- **Axe 5** : Patrimoine environnemental
- **Axe 6** : Cohésion territoriale
- **Axes 7 et 8** : Assistance technique FEDER et FSE

Le rapport annuel de mise en œuvre 2017 indique l'ensemble des réalisations du PO FEDER-FSE Limousin et intègre des points relatifs à la réalisation du programme par rapport aux objectifs définis par l'UE notamment sur les principes horizontaux (égalité hommes/femmes, non-discrimination, développement durable) ou encore le changement climatique.

a) Avancement du programme

Au 31 décembre 2016, le montant FEDER-FSE programmé est de **32 133 015 €** pour **177 opérations** ; soit un taux de programmation de la maquette FEDER-FSE de 24,64 %, avec la répartition suivante :

Intitulés de l'axe	Nombre de dossiers programmés	Montant d'aide programmé (M€)	Montant d'aide en pourcentage de l'enveloppe de l'axe
Axe 1 Economie innovante (FEDER)	76	12,1	23,67%
Axe 2 Transition vers une économie décarbonée (FEDER)	38	2,7	12,47%
Axe 3 Aménagements et usages numériques (FEDER)	12	1,8	7,66%
Axe 4 Compétences et savoir-faire (FSE)	16	9,4	51,09%
Axe 5 Patrimoine environnemental (FEDER)	21	3,5	35,62%
Axe 6 Cohésion territoriale (FEDER)	10	1,4	11,10%

4 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'assistance technique.

La programmation 2014-2020 prévoit la mise en place d'un cadre de performance qui définit des objectifs à atteindre pour l'autorité de gestion à mi-parcours au 31 décembre 2018 mais également à la fin du programme au 31 décembre 2023. Ces objectifs sont de deux ordres : financiers et opérationnels. S'agissant des objectifs opérationnels, des indicateurs ont été mis en place sur chacun des axes et des cibles ont été déterminées suite au travail de négociation entre l'autorité de gestion et la Commission européenne. La réalisation de ces objectifs au 31 décembre 2018 permettra de libérer la réserve de performance représentant 6% de la dotation d'un axe.

b) Points spécifiques abordés dans le cadre du RAMO

✓ Réalisation des objectifs du programme :

Pour le FEDER, le coût total des 161 opérations (dont 4 opérations d'assistance technique) programmées représente 18,09 % de la maquette, avec des taux de programmation allant de 11,10 % sur l'axe 6 « cohésion territoriale » à 35,62% sur l'axe 5 « patrimoine environnemental ». Pour le FSE, le coût total des 16 opérations représente 51,09 % de la maquette.

Parmi les projets ayant bénéficié de fonds européens en 2016 :

- Le **projet 4D CERAM** portant sur la mise au point d'une ligne de fabrication autonome d'impression 3D basée sur la technologie de stéréolithographie. Cette dernière permet la

fabrication de la réplique exacte d'un modèle dessiné en 3 dimensions sur ordinateur à partir du fichier CAO.

- Montant FEDER : **269 676 €**
 - Exemple d'indicateur physique de réalisation :
 - IC-01 - nombre d'entreprise bénéficiant de soutien
 - Cible 2018 : 1668
- Le projet de **restructuration et d'extension d'un EHPAD** sur la Commune de Chabrignac (19) afin d'améliorer la qualité thermique du bâtiment.
- Montant FEDER : **155 476 €**
 - Exemple d'indicateur physique de réalisation :
 - IC 32 – Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics en Kilo-Watt heure
 - Cible 2018 : 301 400
- Le projet « **formations qualifiantes dans le domaine des métiers d'art** » assuré par le prestataire « AFPI Limousin » a pour objectif de proposer des formations telles que CAP émailleur d'art sur métaux, professionnalisation métiers de la céramique, professionnalisation modelage et décalque, CAP art du tapis et de la tapisserie de lisse.
- Montant FSE : 433 755 € sur trois ans.
 - Exemple d'indicateur physique de réalisation :
 - FSE IC-01 : Chômeurs, y compris chômeurs de longue durée
 - Cible 2018 : 3 401

✓ Prise en compte des principes horizontaux et du rôle des partenaires :

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination ainsi que le développement durable sont des principes généraux applicables à tous les FESI. Dans le cadre du PO FEDER-FSE Limousin ces points sont naturellement intégrés et constituent une **approche intégrée** et déclinée au niveau de l'ensemble des actions du programme.

Ces principes constituent des critères de sélection et sont donc pris en compte pour déterminer in fine de l'éligibilité des dossiers. Ainsi, à titre d'exemple, les démarches entrepreneuriales ciblant en priorité les femmes seront particulièrement prise en compte dans les actions relatives à l'augmentation du nombre de créations et de reprises d'entreprises.

S'agissant des **partenaires**, la Région a dû adapter ses procédures en tenant compte de sa nouvelle dimension géographique et des évolutions politiques et administratives. Depuis le 1er janvier 2016, afin d'associer les partenaires à la réalisation, au suivi et à l'évaluation du programme, la Région a mis en place des instances de consultations dématérialisées et des réunions physiques en présence de représentants de la Commission européenne. Ce partenariat est composé notamment de : représentants de collectivités territoriales, chambres consulaires, partenaires sociaux, représentant du monde socio-économique du territoire.

c) Perspectives 2017

La Région continue en 2017 son travail d'**harmonisation** des procédures, des outils de gestion et de suivi : un travail sur la convergence des plans d'évaluation des 3 anciennes régions va être mené afin de proposer des nouveaux formats d'évaluations ainsi qu'un nouveau calendrier de mise en œuvre.

Un nouveau **site internet** est également en cours de préparation permettant à tout citoyen de la Région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir suivre l'avancée des trois programmes en termes de programmation et de types de projets co-financés par les fonds européens.